



# Régate Internationale Savoie Mont Blanc Lac d'Aiguebelette 6 et 7 mai 2017



32ème édition



## 1 - ORGANISATION

L'organisation est assurée par le Comité Départemental d'Aviron de la Savoie, avec le soutien du Département de la Savoie et d'EDF.

Président : **Vincent RUGGIERO** (06 10 35 07 20)

Adresse email : [savoie.aviron@gmail.com](mailto:savoie.aviron@gmail.com)

## 2 - LIEU

Base d'aviron du lac d'Aiguebelette, **bassin des Championnats du Monde 2015**.

Arrivée par l'autoroute A43, sortie lac d'Aiguebelette. Les emplacements de stationnement vous seront indiqués par affichage panneaux.

**Le lac est situé dans la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette. Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation de la circulation des bateaux sur le lac (Consulter les plans du bassin à la base d'aviron).**

## 3 - DESCRIPTIF

3-1 Parcours	Bassin international Balisage Albano 8 couloirs chronométrés Départs tenus Distances et catégories (homme et femme)	
	■ Jeune (13-14 ans) et Vétéran	1000 m
	■ Junior (15-16 ans)	1500 m
	■ Junior (17-18 ans) et Senior (19 ans et +)	2000 m

Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A.

### 3-2 Entraînement

Vendredi 5 mai : 14h à 20h.

Samedi 6 mai : De la fin des finales de l'après midi à 20h.

**Entraînement interdit avant les compétitions le matin et à la coupure entre les éliminatoires et les finales.**

Il s'effectuera conformément au plan affiché au parc à bateaux.

En cas d'infraction, le Comité d'Organisation dégage toute responsabilité.

### 3-3 Compétition

Samedi 6 mai 2016 et Dimanche 7 mai 2017

2 jours de courses différentes.

Le matin : **Eliminatoires pour les courses à plus de 8 engagés, sur 8 couloirs.**

L'après-midi : **Finales A et B si plus de 40 engagés.**

Les horaires et les couloirs devront être scrupuleusement respectés.

Les départs seront donnés à l'heure exacte.

Aucun changement de manche ne sera toléré.

#### 4 - MATERIEL

4 - 1 Assurance : Chaque société participante doit obligatoirement assurer son matériel.  
Le Comité de Savoie d'Aviron décline toute responsabilité.

4 - 2 N° de départ : à la charge de chaque club. Toute embarcation doit avoir un numéro.

4 - 3 Bateaux : Construction libre, mais conforme à l'article 18 et 19 du code des régates.

4 - 4 Pelles : Pour les courses jeunes, les bateaux devront être équipés de 'PELLES MACON'.

#### 5 - ENGAGEMENTS

##### a. Pour les CLUBS FRANÇAIS.

Doivent être réalisés : sur le site Internet de la FFA : [www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr)

Mixtes de comité : engagement par le **comité départemental**

Mixtes de ligue : engagement par la **LIGUE**

Mixtes inter-ligue : engagement par la **FFA**

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS PAR TELEPHONE OU PAR MAIL.**

**AUCUN CLUB NE SERA PRIS EN COMPTE APRES LA DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS.**

**ENGAGEMENTS TARDIFS (entre le 24 avril à 19h00 et le mardi 25 avril à 17h) si le club a déjà fait des engagements: le siège sera facturé 12€ et le club devra obligatoirement appliquer la procédure des clubs étrangers.**

##### b. Pour les CLUBS ETRANGERS.

Engagements par fichier informatique type « Excel » (un onglet par journée), **UNIQUEMENT pour les CLUBS ETRANGERS.**

A télécharger sur le site : <https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr/evenement/regate-savoie-mont-blanc/>

A envoyer par Email à [savoie.aviron@gmail.com](mailto:savoie.aviron@gmail.com) (copie à [bertrandmehl@hotmail.com](mailto:bertrandmehl@hotmail.com) et à [jean-luc.coutaz@orange.fr](mailto:jean-luc.coutaz@orange.fr))

##### c. Pour tous les CLUBS.

2 embarcations maximum par course et par club pour les : **1X ; 2X ; 2-**

**Au delà de 2 inscrits, le 3<sup>ème</sup> bateau sera supprimé d'office.**

Catégorie jeune (13-14 ans) : **mixte interdite, les engagements seront refusés sauf pour les 8x+.**

Catégorie jeune (15-16 ans) en 2X et en 2- : **mixte interdite, les engagements seront refusés.**

■ Ouverture des inscriptions : **Jeudi 6 avril 2017 – 8h00**

■ Clôture des inscriptions : **Lundi 24 avril 2017 – 19h00**

■ Forfaits admis jusqu'au : **Lundi 24 avril 2017 – 19h00** dernier délai sur Internet.

■ Tirage au sort : **Mardi 25 avril 2017**

■ Consultation programme : **Vendredi 28 avril 2017** sur Internet :

<https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr/evenement/regate-savoie-mont-blanc/> dans la journée.

<https://www.facebook.com/savoie.aviron>

- Droits d'inscription : **4 € par siège** (Gratuit pour les barreurs)

Afin de valider votre inscription, établir obligatoirement la copie de l'engagement en précisant le jour de compétition, le n° de la course, le nom du délégué responsable, ses n° de Tel (fixe et portable).

Ainsi que les chèques libellés à l'ordre du  
à envoyer avant le 24 avril 2017 à :

**COMITE DE SAVOIE D'AVIRON**  
711 Bd du lac  
73370 LE BOURGET DU LAC

### **AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE**

#### **6 - JURY**

- 6-1 Président : Il sera désigné par le président de la commission des arbitres de la ligue Rhône-Alpes.
- 6-2 Arbitres : Ils seront désignés par l'arbitre fédéral, le jury se réunira à la base d'aviron.  
Pendant les courses, il se situera à la tour d'arrivée.
- 6-3 Licences : Les délégués responsables de chaque club devront s'assurer que leurs rameurs(es) seront en possession le jour de la régates de la licence FFA.  
L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité au moment de l'embarquement et du débarquement.
- 6-4 Pesée : Les barreurs, barreaux devront se présenter chaque jour de compétition, entre 1 et 2 heures avant leur première course pour la vérification de leurs poids. Ils doivent être en possession de la carte d'identité avec photo. Il n'y aura pas de pesée pour les J14 pour cause d'horaire.  
Le local de pesée se situe au parc à bateaux, dans un des vestiaires réservé à cet effet.

#### **8 - SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS**

- Seront assurés par : ■ Le médecin de la régates, le docteur Saïdi.  
■ Des sauveteurs aquatiques → sécurité sur l'eau.  
■ La FFSS 73 → Sécurité sur terre.
- 2 postes de secours pour premiers soins : l'un au ponton de sécurité après l'arrivée,  
L'autre à la base d'aviron.

#### **9 - REUNION DES DELEGUES :**

Elle aura lieu le **vendredi 5 mai 2017 à 18 h 30** à la base d'aviron.

- **Remplaçants** : le remplacement d'une partie des rameurs engagés doit être déclaré selon le code des courses auprès de l'arbitre désigné par le Président du Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli y compris le n° de licence).
- **Déclaration de forfait** : Les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.
- **Aucun engagement ne sera accepté à la réunion des délégués.**

#### **10 - INDEMNITES\_:** sans

#### **11 - REMISE DES PRIX\_:** Des récompenses seront attribuées au ponton d'honneur sur la plage de Pré Argent.

#### **12 - TRANSPORT :** 3 parkings : Sortie autoroute, plage de Pré Argent, le Sougey.

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter les parkings remorques, voitures et bus, signalés à cet effet.**

**Interdiction de stationner sur la piste cyclable.**

**13 - RESTAURATION :** Des repas sont prévus pour le samedi 7 mai et le dimanche 8 mai. Le prix est de 13 € par repas. Si cette formule vous intéresse, renvoyer le bon de commande repas ci-joint, avec votre règlement pour le : **mardi 25 avril 2017.**

Les réservations seront effectives **seulement** si le règlement est joint.

**SAMEDI 06 MAI 2017 MIDI :**

- Salade de tomates/Mozarella ou
- Salade de pâtes (Cubes de jambon, dés de gruyère, tomates)
- Escalope de dinde panée - Ratatouille, coquillettes
- Fromage blanc ou sec
- Tartelette aux pommes

**DIMANCHE 07 MAI 2017 MIDI :**

- Salade à la grecque (Tomates, poivrons, concombres, dés de feta, olives noires, huile d'olive) ou
- Salade piémontaise (Pommes de terre, œufs durs, tomates, cornichons, olives noires)
- Pavé de saumon sauce oseille – riz
- Fromage blanc ou sec
- Tartelette aux fruits

**14 - HEBERGEMENT :** Il est à la charge des participants.

Offices du tourisme:	<a href="http://www.lac-aiguebelette.com/">http://www.lac-aiguebelette.com/</a>	04 79 36 00 02
	<a href="http://avant-pays-savoie-tourisme.com/">http://avant-pays-savoie-tourisme.com/</a>	
	<a href="http://www.chambery-tourisme.com/">http://www.chambery-tourisme.com/</a>	04 79 33 42 47
	<a href="http://www.aixlesbains.com/">http://www.aixlesbains.com/</a>	04 79 88 68 00

**15 - SECRETARIAT :** Un accueil sera assuré le **vendredi 5 mai 2017 de 16h00 à 19h00** à la base d'aviron du lac d'Aiguebelette.

**16 - RESULTATS :** Tirages : à la base d'aviron dans la salle polyvalente.  
Un jeu de résultats pourra être donné à chaque club.  
Ils seront consultables sur le site Internet : <http://www.aviron-rhone-alpes.org>  
<https://www.facebook.com/savoie.aviron>

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE D'AVIRON SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE PROGRAMME, NOTAMMENT DE SUPPRIMER UNE OU PLUSIEURS COURSES EN FONCTION DU NOMBRE D'ENGAGES DANS LA OU LES DITES COURSES.

**NOTE IMPORTANTE :**

**Ouverture de la base d'aviron: vendredi 5 mai à 9 h.**  
**Ouverture du bassin d'entraînement: vendredi 5 mai à 14 h.**

**RAPPEL DES HORAIRES D'ENTRAINEMENT :**

- **Vendredi 5 mai : 14h à 20h.**
- **Samedi 6 mai : De la fin des finales de l'après midi à 20h.**

**En cas d'infraction, le Comité d'Organisation dégage toute responsabilité.**

## PROGRAMME PREVISIONNEL DES EPREUVES

<b>Samedi 6 MAI 2017</b>					
<b>{Éliminatoires le matin}</b>					
N° Course	Heure/Finale	Catégorie		Age	Distance
1	14 h 30	VAH4x	4 de couple vétéran homme	B et +	1000 m
2	14 h 36	J14H4x+	4 de couple barré jeune J14 homme	13 - 14	1000 m
3	14 h 42	J14F8x+	8 de couple jeune J14 femme	13 - 14	1000 m
4	15 h 12	J16F4+	4 avec barreur junior J16 femme	15 - 16	1500 m
5	15 h 18	J16F2x	2 de couple junior J16 femme	15 - 16	1500 m
6	15 h 24	J16F2-	2 sans barreur junior J16 femme	15 - 16	1500 m
7	15 h 30	J16H1x	1 de couple junior J16 homme	15 - 16	1500 m
8	15 h 36	J16H4-	4 sans barreur junior J16 homme	15 - 16	1500 m
9	15 h 42	J16H2x	2 de couple junior J16 homme	15 - 16	1500 m
10	15 h 48	J16H8+	8 avec barreur junior J16 homme	15 - 16	1500 m
11	16 h 18	J18F2x	2 de couple junior J18 femme	17 - 18	2000 m
12	16 h 24	J18H4-	4 sans barreur junior J18 homme	17 - 18	2000 m
13	16 h 30	J18H4x	4 de couple junior J18 homme	17 - 18	2000 m
14	16 h 36	J18F4x	4 de couple junior J18 femme	17 - 18	2000 m
15	16 h 42	SF4x	4 de couple senior femme	19 et +	2000 m
16	16 h 48	SH2x	2 de couple senior homme	19 et +	2000 m
17	16 h 54	SF8+	8 avec barreur senior femme	19 et +	2000 m
18	17 h 00	SH8+	8 avec barreur senior homme	19 et +	2000 m
<b>Dimanche 7 MAI 2017</b>					
<b>{Éliminatoires le matin}</b>					
N° Course	Heure/Finale	Catégorie		Age	Distance
1	14 h 30	VAH4+	4 barrés vétéran homme	B et +	1000 m
2	14 h 36	J14F4x+	4 de couple barré jeune J14 femme	13 - 14	1000 m
3	14 h 42	J14H8x+	8 de couple jeune J14 homme	13 - 14	1000 m
4	14 h 48	J16F1x	1 de couple junior J16 femme	15 - 16	1500 m
5	15 h 18	J16F4x	4 de couple junior J16 femme	15 - 16	1500 m
6	15 h 24	J16H2-	2 sans barreur junior J16 homme	15 - 16	1500 m
7	15 h 30	J16H4+	4 avec barreur junior J16 homme	15 - 16	1500 m
8	15 h 36	J16H4x	4 de couple junior J16 homme	15 - 16	1500 m
9	15 h 42	J16F8+	8 avec barreur junior J16 femme	15 - 16	1500 m
10	15 h 48	J18F4-	4 sans barreur junior J18 femme	17 - 18	2000 m
11	16 h 18	J18H2x	2 de couple junior J18 homme	17 - 18	2000 m
12	16 h 24	SF2x	2 de couple senior femme	19 et +	2000 m
13	16 h 30	SF4-	4 sans barreur senior femme	19 et +	2000 m
14	16 h 36	SH4-	4 sans barreur senior homme	19 et +	2000 m
15	16 h 42	SH4x	4 de couple senior homme	19 et +	2000 m
16	16 h 48	J18H8+	8 avec barreur junior J18 homme	17 - 18	2000 m

La course 17 SF8+, le samedi, sera récompensée par le Trophée EDF.

Le Président du Comité départemental d'aviron :

*V. Ruggiéro*



Régate Internationale Savoie Mont Blanc  
Lac d'Aiguebelette  
6 et 7 mai 2017



**RESERVATION DES REPAS**

Chapiteau Base d'Aviron

Imprimé à retourner pour le mardi 25 avril 2017 à : **COMITE DE SAVOIE D'AVIRON**  
711 Bd du lac  
73370 LE BOURGET DU LAC

Accompagné du règlement de la totalité du montant des réservations des repas par chèque bancaire à l'ordre  
du : **Comité de Savoie d'Aviron**

LIGUE : \_\_\_\_\_ CLUB : \_\_\_\_\_

Nom du délégué responsable \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Nombre de tickets repas commandés (prix unitaire : 13 €)

Samedi 6 mai midi  Tickets

Dimanche 7 mai midi  Tickets

**TOTAL**  Tickets x 13 € =  €

Date : \_\_\_\_\_

Signature et Tampon du club

**N.B : Pas de réservation sans paiement, Les tickets non utilisés ne seront pas remboursés,**

RESERVE  
COMITE  
DE SAVOIE

CHEQUE N°

BANQUE :

PAYE PAR :

RESERVATION RECUE LE :